OFFICIEL.

ASSEMBLÉE GENÉRALE

DE

L'Etat de la Louisiane

Session Régulière de l'Année 1898

Loi de la Chambre Nos 206.
Par M. Marx.

[No 60] LOI.

Pourvoyant à un lieu pour le dépôt des fonds des successions où des insolvabilités dans certains cas.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que toutes les fois, dans le règlement d'une succession ou d'un cas d'insolvabilité, il arrivera que quelques-uns des héritiers ou créanciers refuseront d'accepter leur part dans la distribution comme le fixera le tableau de distribution et refuseront de donner pour cette part un reçu à l'administrateur; ou quand il arrivera qu'il y a des mineurs parmi les héritiers ou créanciers, non représentés par des tuteurs, le juge ordonnera à l'administrateur ou au syndic de déposer dans n'importe quelle agence fiscale de l'Etat au crédit des personnes y ayant droit les montants dûs à ces personnes et sur la preuve convenable que ce dépôt a été fait, l'administrateur ou syndict aura droit à sa décharge, pourvu qu'il ait rendu compte de toute la propriété et de tous les fonds en sa possession, conformément à la loi.

Sec. 2. Il est de plus décrété, etc., Que cette loi prendra effet à partir de son adoption; et que toutes les lois en conflit avec elle sont par elle révoquées.

S. P. HENRY,
Orateur de la Chambre des Représentants.

R. H. SNYDER,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 8 juillet 1898.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

Loi de la Cambre No 119.
Par M. Chaffe.

No 61] LOI

Pour autoriser certaines corporations, pour des travaux d'amélioration publique, à emprunter de l'argent et à émettre des bons ou autres obligations; prescrivant le moyen de se procurer ces bons et d'en disposer; et révoquant toutes les lois en conflit avec celle-ci

Sec. 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane que tout chemin de fer, chemin plancheyé, "turnpike", Canal, Ascenseur, Entrepôt, Drainage, Egoût, "Subway", Terres, Réclamations, Bâtisses de levée, Service d'eau, Eclairage électrique, Eclairage au gaz, Puissance électrique ou corporation minière établis sous les lois de cet Etat, par acte spécial ou général, ou sous les lois de tout autre Etat, et possédant de la propriété en cet Etat, pourra emprunter de temps à autre telle sommes d'argent dont elle pourra avoir besoin pour les objets de sa corporation; et dans ce but, elle pourra émettre des bons ou autres obligations garantis par l'hypothèque ou le nantissement, ou les deux, de ses franchires et de toutes ses propriétés immobilières en personnelles, présentes et futures, ses revenues, contributions, recettes desdites compagnies, et payables à de tels termes et à de tels époques et en de tels lieux que ladite corporation par l'intermediaire de son Bureau de Directeurs, ou autre corps administratif, pourra indiquer ou désigner; et ladite corporation aura le pouvoir de vendre, hypothéquer ou de disposer autrement de ses bons ou autres obligations, à tels termes qu'elle pourra arrêter ou croire nécessaires.

Sec. 2. Il est en outre décreté etc., Que toutes lois ou parties de lois en conflit avec celle-ci, sont revoquées par elle.

S. P. HENRY.
Orateur de la Chambre des Représentants.

R. H. SNYDER.
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 8 juillet 1898.

MURPHY J. FOSTER.
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie conforme.
JOHN T. MICHEL.
Secrétaire d'Etat.

Rés. C. No 11.
Par M. Wilkinson.

RÉSOLUTION CONCURRENTE.

No 62]

Attendu qu'en vertu de la Loi 92 de 1894, le déboursement de la Taxe Directe s'imposait à l'Auditeur des Comptes Publics, et il lui en était fait un devoir:

Attendu que le travail auquel entraînait l'examen et la disposition des diverses réclamations présentées pour paiement, couvrant une période de trois années, nécessitait la création d'un département séparé, exigeant de grande soins dans l'administration du fonds;

Donc il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de Huit cents dollars par an, ou deux mille quatre cents dollars est allouée pour de tels services et la somme de douze cent soixante quatorze dollars et 65 sous, le reliquat en mains, allouée par la section 2 de la loi 92 de 1894 est affectée au paiement de ladite allocation, et le Bureau d'examen et la Bourse sont autorisés à payer le reliquat dû des fonds en mains appartenant audit Bureau.

S P HENRY,
Orateur de la Chambre des Représentants.

R. H. SNYDER,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 8 juillet 1898.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

Loi du Sénat No 50.
Par M. Cage.

No 63] LOI.

Amendant et décrétant à nouveau les sections 6, 7 et 8 de la loi No 114 de 1896, intitulée: Loi pourvoyant au drainage de la ville de la Nouvelle-Orléans; pourvoyant aux voies, moyens et fonds pour ce drainage; pourvoyant à l'émission de bons et à la coopération du Bureau des Commissaires du District des Levées d'Orléans; et pourvoyant à l'irrigation concernant ce drainage.

Attendu qu'avis a été donné en vertu de l'Article 50 de la Constitution de l'intention de demander à l'Assemblée Générale l'adoption de cette loi.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat la Louisiane, Que les sections 6, 7 et 8 de l'Article 114 de 1896, sont ici amendées et décrétées à nouveau dans le langage suivant:

Sec. 6. Il est en outre décrété, etc., Que les travaux exécutés par ladite commission, le seront autant que possible, de telle façon qu'ils profiteront à toutes les parties de la ville sans distinction, quand à la localité, et afin de créer un fonds dans le but d'accomplir ces travaux promptement et sur une grande échelle, ladite commission de drainage de la Nouvelle-Orléans aura le pouvoir d'émettre des bons et de disposer de ces bons négociables pour un montant n'excédant pas un million, cinq cents mille dollars, en dénomination de $1,000 chacun, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an, payable semestriellement, et que vendra ladite commission, à pas moins du pair. Lesdits bons auront à courir quarante ans du 1er novembre 1897 et quand ils seront émis, et pas avant, ils le seront par le Président et attestés par le secrétaire sous le sceau de la Commission. Ils seront payables aux porteurs, et auront des coupons d'intérêt attachés à eux portant la signature gravée du Président. Ces bons pourront aussi être enregistrés sous tels règlements que pourra prescrire ladite Commission. Tout l'argent et tous fonds dédiés et affectés par cette loi aux objets en question, sont premièrement consacrés au paiement de l'intérêt sur lesdits bons, et le rachat du principal de ces bons, comme il est plus loin pourvu; mais tous surplus dudit fonds revenant à ladite Commission des taxes de 1899, 1900, 1901 et 1902 et d'autres sources avant le 1er janvier 1903, non requis pour payer l'intérêt courant sur lesdits bons, pourra servir à des objets généraux de ladite Commission. La Commission, après l'année 1920 aura le droit et ce sera son devoir d'appeler et de payer pas plus de deux cents mille dollars, de bons en juillet de chaque année et dans l'ordre de leur émission, commençant par le numéro Un. Ces numéros des bons ainsi appelés ainsi que la notice annonçant que ces bons seront payés le 1er janvier suivant, et que l'intérêt sur ces bons cessera alors, seront publiés dans un journal de la Nouvelle-Orléans pendant Trente jours. Ladite Commission pourra aussi s'entendre avec n'importe quel détenteur de bons pour que ces bons puissent être appelés à n'importe quel moment après le 1er novembre 1899. Tous bons qui pourront à l'avenir être autorisés en excès du montant des bons ici en question de $150,000, seront subordonnés à l'émission ci-dessus limitée.

Sec. 7. Il est en outre décrété, etc., Que toutes les dispositions de cette loi, concernant l'objet et l'application de ces fonds et argents constitueront un contrat premièrement avec le ou les détenteurs desdits bons comme il est dit plus haut, pour un montant déjà indiqué; et aussi avec chaque personne ou corporation qui pourra conclure un contrat avec ladite Commission; et l'obligation dudit contrat, quant à l'objet et l'application des fonds et argents ne sera pas affectée, et pourra être mis à exécution par tout détenteur desdits bons, ou par tout créancier contracteur de ladite Commission, en procédant par mandamus et injonction ou par d'autres procédures convenables en Cour.

Et au cas où la Commission du Drainage cesserait d'exister pour une raison quelconque avant le complet paiement des dits bons, principal et intérêt, ou omettrait de se conformer aux dispositions de cette loi à l'égard de l'application des dits fonds et argents, le Bureau de Liquidation de la dite ville aura le droit et le devoir d'affecter les dits fonds et argents au paiement desdits bons principal et intérêt, conformément aux dispositions et intentions de cette loi.

Sec 8. Il est en outre décrété, etc., Que ladite Commission aura le pouvoir d'employer tels ingénieurs et avocat qu'elle croira nécessaire au cours et dans l'exécution de ses travaux, et aura le pouvoir d'exproprier la propriété, d'après les lois existantes par des procédures légales en son nom, dans les paroisses d'Orléans, Jefferson ou St Bernard. Et le droit sur toutes les rues et sur toutes les terres de l'Etat dans la paroisse d'Orléans et de la ville de la Nouvelle Orléans, et toutes les terres de l'Etat dans les paroisses Jefferson et St Bernard est ici accordé à ladite Commission pour l'exécution de tous ses travaux. Ladite Commission aura ainsi le droit d'arranger son "Power House" et la disposition de son énergie électrique la produire de telle façon, et de construire tels conducteurs moteurs, appareils d'irrigation et autres installations qui pourront mettre la ville de la Nouvelle Orléans en mesure de laver les ruisseaux en prenant l'eau de la rivière Mississipi.

S P. HENRY.
Orateur de la Chambre des Représentants.

R. H. SNYDER,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 9 juillet 1898

MURPHY J. FOSTER.
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie conforme.
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

Défense de vendre des billets de loterie.

Joseph Adams qui a été arrêté avant-hier au No 1343 rue Magnolia par les spéciaux Woodworth et Roche, tenait son bureau de loterie au fond d'une cour, derrière un magasin de chaussures. Un bureau, des chaises, c'est tout ce qu'il fallait pour ce genre de commerce prohibé. Son succès a été court, et il lui faudra le payer assez cher!

La machine crématoire pour nos immondices.

Notre ingénieur de ville, M. Bell, s'occupe activement de nos immondices. Il a, hier, inspecté la machine crématoire, pour en étudier le mécanisme, se rendre compte du fonctionnement, et l'effet probable comme instrument de salubrité publique.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 1 fast line 7:15 pm	No 2 fast ml 7:45 am
No 3 ft mail 7:40 am	No 4 lim'd 11:15 am
No 5 lim'd 8:25 pm	No 6 ft m'l 7:55 am
No 7 coast lim 9:00 am dim ex.	No 8 coast lim 3:20 pm dim ex
No 9 coast train 8:25 am dim ex	No 10 coast train 4:45 pm dim. ex.
No 11 dim ex. 9:25 pm dim seulement.	No 12 dim ex. 8:05 am dim seulement
No 13 mer ex 9 25 pm mer seulement.	No 14 mer ex. 8:05 am mer seulement
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
Cal Limited. 8:30am	No 2 Lim. ited 7:25pm
No 8 Fast Mail 2:30am	No 4..... —8:10am
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail 10:00pm	No 24, Local Mail ..7:00am
No 3, Chicago Limited.....7:45pm	No 4. Chicago Limited 9:00am
No 2 Lou and Cin limited..... 7:45 pm	No 4 Lou and Cin limited 9:00am
No 1 ft mail 8:30 am	No 3 ft mail 7:20 p m
No 1 Lou & Cin 8:30am	No 2 Lou & Cin 7:20pm
McComb Ac. 9:30 a m	McComb Ac. 5:30 p m
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
Memphis ex 11:30 a m	Memphis ex...4:20pm
Vicksburg ex 5:30 pm	Vicksburg ex 8:15a m
Baton Rouge ac 9:15 am	Baton R'ge ac 4:30 pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Tex & Mex ex 6:40 p m	Tex & Mex ex 9:00 a m
Cal Ex.....7:55 am	Cal ex.....8:40 pm
TEXAS AND PACIFIC.	
Ft Worth. Hot Sp'gs and St L ex 6:15 pm	California ex. 8:15 a m
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Un dépôt de la Queen and Crescent rue Pres	
Tous les jours excepté dimanche.	
No 7.....8:20 am	No 8..... 4:00 pm
Dimanche et mercredi excursion	
No 5.....6:25 pm	No 6.....7:30 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Dimanche seulement	
Alger..... 7,35 p m	Alger..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger..... 10:00 am	Alger..... 4:00pm
Samedi et dimanche seulement.	
Alger..... 10:09 am	Alger.....5:30 pm
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger.....8:00 p m	Alger.....8.00 a m
LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.	
Tous les jours excepté dimanche.	
De Belair et Shell Beach.....9:10 a m	Pour Belair et Shell Beach.....6:10 p m
Dimanche seulement.	
De Belair.....7:00 am	Shell Beach 5:30 a m
De Shell B'h 10:02 am	Shell Beach...8:00 am
Shell Beach..7:00 p m	Belair.....5:30 p m
	Shell Beach...7:30p m

FAITS DIVERS.

Température du 12 août 1898.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	78	25
Midi.....	88	31
3 P. M.....	88	31
6 P. M.....	86	30

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures:

MARIAGES—William Tyler à Mary L. Baptiste; Ramon Jené à Alice Irène E. Staunton; Julius S Loeb à Jennie Stark; Louis Henry Degering à Alphonsine Samson; Richard Butler à Mary McGoey; Joseph Cravet à Annie Ross; Armand George Romain à Jessica Linguyar Coleman; Charles W. Brooks à Hattie Watkins; Richard Chatman à Ophelia Anderson.

NAISSANCES—Mmes J. Humbacher, un garçon; B. B Reynold, un garçon; J. P. White, une fille; B. Ehlchett, un fils; L. F. Lévêque, un fils; P. Heffner, une fille; T. G. Ziegler, une fille.

DÉCÈS—Mme Vve Frima Warschauer, 65 ans, 725 S. Basin; A. Laflamme, 21 ans, 1913 Terpsichore; G. S. DeBlanc, 46 ans, 813 Champs Elysées J. F. Fitzpatrick, 8 mois, Hot Springs, Ark; F. Meyers, 15 mois, 1755 Cypress; Mary Preston, 61 ans, 1528 Ursulines; Ethel Felix, 12 ans, 2127 Amélia; H. A. Whaley, 44 ans, 265 Hillary; Jennie Cokland, 32 ans, ancien No 152 avenue London; J. Faber, 29 ans, 8841 Levée, Anna Coyle, 24 ans, Russelville, Tenn.; Mme Dr. R J. Maninger, 39 ans, 2713 Magasin.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Steineardt et Cie vs James P. Clark et Cie—action en recouvrement de $175 sur un compte courant

Léon A. Werner vs Wm G. Curtis—réclamation de $107 25 sur des billets.

Werner frères vs Geo. Lincoln—réclamation de $262 50 sur des billets.

La succession de Hy Wibker a été ouverte.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Henri Bezon.

Henri Von Dernolen—bris de paix; $2 50 d'amende ou 12 jours de prison.

Lulu Williams—violation de l'ordonnance 1074; $2 50 d'amende ou 12 jours d'incarcération.

Ella Mille—ivresse et bris de paix; $2.50 d'amende ou 15 jours d'emprisonnement.

John Wilson, Edna Johnson — bataille et bris de paix; $2.50 d'amende ou 15 jours de prison.

Daisy Bondro, Mme Leon Frechon — bris de paix; $5 d'amende ou 15 jours d'incarcération.

Sam Clark — vagabondage; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Geo. Frances — ivresse et bris de paix; $10 ou 20 jours de prison.

Mis sous caution:

Hy Patin, Raymond Girod, Charles Steinkamp, Louise Jacobi, Mary et Celia Jacobi, insultes et bris de paix; Jos. Thomas, vol; John Fisher, John Mathilda, Thomas et Cely Shelton, Willis Rosenbaum, Peter Durel, actes de violence.

Appel contre une décision du Juge Arnault.

Devant le juge Moise de la Cour Criminelle de District, Section B, il a été fait appel d'un jugement de la Sixième Cour de Recorder contre E. H. McCaleb, Jr., Receveur de la compagnie des Abattoirs d'Orleans, pour certaines inégalités, à cause de quoi celui-ci avait été mis à l'amende par le Recorder Arnault. M. E. H. McCaleb, Sr., a défendu le plaignant, et le Col. Zacharie a parlé pour le Bureau de Santé.

On cherche Browne.

Le nommé H. Browne est recherché par la police, accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. M. Huntington, l'agent de la compagnie d'enregistrement de la Nouvelle Angleterre, s'y intéresse fort, voudrait le faire coffrer, ayant été trompé à diverses reprises par lui.

Grand Emoi à l'angle des rues Tulane et Franklin.

Edward Garrett un soldat nègre du régiment du Colonel Crane, tué par un député shérif.

Il y a eu grande excitation, une foule énorme, non loin des rues Tulane et Franklin, près de Liberté, hier vers deux heures quinze de l'après-midi; à cause d'un événement fort grave survenu près de la Nouvelle Cour.

Le caporal Joseph Sbisa était accouru pour arrêter un soldat nègre ivre, nommé Ed. Garret, de la compagnie D, neuvième régiment, qui, entré dans l'épicerie et bar du coin, insistait pour avoir du whiskey. W. Wedlock, de couleur, l'avait servi au comptoir. Après quoi, Garret refusant de payer, Sparangino, le propriétaire, lui ordonna de quitter son établissement. Garret sortit, se rendit dans une maison du voisinage où il se procura un revolver et revint coin Perdide et Liberté. Là, il tira un coup de pistolet à Wedlock, entra dans le bar et en tira trois autres à Jake Shiro, le garçon de comptoir; une des balles traversant le chapeau de celui-ci.

Bientôt le noir ivre se mit à tirer sur tout le monde d'alentour. Ayant rencontré deux autres soldats noirs, ses compagnons, ils se dirigèrent vers Gravier et Liberté dans un autre Bar tenu par un homme de couleur appelé J Scirro. Averti par un enfant, le caporal Sbisa, escorté par les officiers John A. Behrman et Martin Curley, courut après le nègre.

Garret, en apercevant ces officiers, montra son revolver, leur donna l'ordre de s'éloigner, et dit: "Je n'irai point en prison, je mourrai plutôt!" Le caporal Sbisa lui répondit de se rendre. Il refusa, tirant de nouveau trois fois sur les officiers de la loi. Ceux-ci retournèrent le feu; le noir se mit à fuir, poursuivi par ceux-ci et divers députés shérifs, accourus armés de carabines et de revolvers.

Garret alla vers les rues Tulane et Franklin, où il s'arrêta pour charger son pistolet, recommençant à tirer çà et là sur la foule, se réfugiant bientôt dans la boutique d'un barbier. F. N. Mason, 1302 rue Tulane. Là il alla se cacher dans un cabinet, suivi par la police, par les députés shérifs et par le coroner Y. R. Lemonnier; il tirait encore une fois, quand quelqu'un dans la foule ripostant, atteignit le nègre dans l'œil droit, la balle lui passant à travers la tête. Couché de tout son long, l'œil du bandit, nous a dit un spectateur, pendait au dehors.

Une demi-heure plus tard Emile Bagnetto, député-sheriff de la Cour criminelle se reconnaissait l'auteur de l'acte et se constituait prisonnier devant le chef Gaster.

Le capitaine Fullman a ramassé le pistolet du nègre et l'a remis aux mains du coroner. Tandis que le caporal Sbisa cherchait à arrêter Garret, rue Gravier et Franklin, il essuya le feu d'un autre nègre, John B Joseph, compagnie B du 9me régiment. Ce dernier avait tiré sur lui deux fois. Le caporal Sbisa l'a fait arrêter également.

Lorsque le représentant de "l'Abeille" s'est rendu sur les lieux, une foule immense entourait la bâtisse de la nouvelle prison. Le corps du noir venait d'être tranporté à la Morgue et l'excitation était encore à son plus haut point.

Le bureau du coroner était rempli de curieux. Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté, que le coroner Le Monnier et son zélé commis M. Hy. Labarre, ont réussi à rétablir l'ordre.

Le docteur Le Monnier était encore sous le coup de la plus vive émotion, lorsqu'il a été interrogé par notre reporter. Il raconte qu'il se trouvait dans son bureau, quand il a entendu des coups de revolver. En jetant un regard par la fenêtre il a vu ce qui se passait, s'est rendu immédiatement sur les lieux.

Il avait à peine fait quelques pas, qu'un député-shérif lui présentait une carabine en lui disant qu'un nègre tirait sur des agents de police. Le coroner se dirigeant vers l'établissement du barbier Mason, où Garrett s'était réfugié, a trouvé celui-ci caché dans un cabinet de toilette.

Dans sa main gauche, il avait un énorme revolver et comme son attitude était des plus menaçantes, le Docteur le couchant en joue avec sa carabine, l'a sommé de se rendre, lui promettant qu'aucun mal ne lui serait fait. Le noir a marché quelques pas au devant du Docteur; mais voyant la foule qui l'attendait au dehors, avec des menaces, il leva son arme, et reçut au même instant une balle dans l'œil droit; Garrett est tombé roide au pied du docteur.

Le nègre Willie Wedlock déclare qu'il se trouvait dans le café de Martin Sparingino, où il est employé, lorsque Garrett s'est présenté. Il s'est fait servir à boire et, refusant de payer, le propriétaire l'a mis à la porte. Le noir est revenu quelques instants après et a annoncé son intention de tuer Sparingino.

Wedlock lui a barré le passage; Garrett a tiré un coup de revolver sur lui, à bout portant, le blessant légèrement au visage.

Entré dans le café, Garrett a tiré trois coups de plus sur Jake Scirro, beau-frère du propriétaire. Il s'est ensuite rendu derrière le comptoir et y a démoli toutes les fournitures, s'enfuyant après vers la rue Liberté.

Jake Scirro et Martin Sparingino ont tous deux corroboré la version de Wedlock.

Emile Bagnetto, le député shérif qui a tiré le coup fatal, dit qu'il se trouvait dans le bureau du député en chef Ben Tiller, lorsqu'il a entendu des coups de revolver. Il s'est armé de son revolver, qui se trouvait dans un tiroir et s'est dirigé vers l'endroit d'où provenaient les détonations.

Arrivé devant la boutique du barbier Mason, il a rencontré le capitaine Fulham, le chef des détectives, M. Victor Flotte, le député sherif Joe Flynn, Dennis Corcoran, Frank Schouakas, le caporal Sbisa et le coroner Lemounier. Il est entré dans la cour en compagnie de ce dernier et du chef Flotte. Le coroner conduisait Garrett hors du cabinet lorsqu'il a remarqué que celui-ci cherchait à se servir de son arme. Son bras armé du revolver, était déjà levé, lorsque Bagnetto a tiré sur lui. Garrett s'est retourné et est tombé la face contre terre. Il a eu quelques mouvements convulsifs et a expiré.

Bagnetto s'est alors rendu au chef Gaster qui, à son tour, l'a remis aux soins du shérif, M. Uniacke. Bagnetto a été immédiatement remis en liberté.

F. J. Schouakas et le capitaine Fullam, tous deux employés à la prison de paroisse, ont fait un récit semblable à celui de Bagnetto.

Le nègre John H. Joseph, de la compagnie "B", accusé d'avoir tiré deux coups de revolver sur le caporal Sbisa, a été interrogé dans la cellule. Il a vivement protesté de son innocence, et dit que lorsqu'il a été arrêté, il se trouvait dans le bureau de l'avocat de district, où il s'était rendu dans l'intention de téléphoner au colonel Crane ce qui se passait.

Il demeure à l'angle des rues Bourbon et Dumaine.

Edouard Garrett, la victime, était un mauvais sujet; à 14 ans, il s'est échappé de chez ses parents, dans la paroisse Avoyelle. Récemment, au cours d'une bagarre, il avait reçu un coup de couteau à la jambe. Il avait environ 25 ans. Sa sœur adoptive, Alice L. Garrett, qui demeure rue Perdido 1223, a pris soin du corps.

Le capitaine Wimberly à Washington.

Le voyage à Washington du capitaine Wimberly tournera à l'avantage de la ville et au profit de son commerce s'il est vrai, comme l'on dit, que notre chef à la Douane soutiendra les vues du conseil Danois, poussera à l'établissement de la ligne projetée de steamers avec Copenhague. Il y a, paraît il, des difficultés, le "Free Warfage et le Free Storage" exigés comme condition. Le capitaine Wimberly s'occupera aussi du camp à établir à Covington, autre projet non moins avantageux pour la Nouvelle-Orléans. Depuis l'absence du collecteur, on a déjà constaté que son député, M. Howell, tient parfaitement les rênes de son administration.

La Succession Konke.

On croit que la succession du Dr Konke ne sera pas remplie par élection. Le Conseil de ville désignera peut-être lui-même le candidat. Il y a eu là des précédents, le cas de M. Prister entr'autres.

Est-ce vrai!

Le premier régiment d'Infanterie, mieux connu comme le Régiment du Col Riche, ne tardera pas à partir. On l'embarque très prochainement à bord du Berlin, en route pour Santiago. Le quartier maître Col. Scully assure n'en pouvoir fixer la date, bien que les acclimatés en aient été informés. Peut-être ce départ aura lieu avant ce matin.

Insolation.

A onze heures, hier matin, Henry Welsh, a été frappé d'insolation, alors qu'il travaillait dans la "American Sugar Refinery", coin Bienville et Front. Il a été conduit en son domicile, rue Bourgogne 2716.

Le transport Louisiane

M. Alexandre Harris nie la dépêche reçue par quelques une, disant que le steamer Louisiane de la ligne Cromwell a été rendu par le gouvernement à ses propriétaires. Le New Orleans, seul navire non au service du gouvernement, est ici depuis quelques jours.

Encore les acclimatés.

Décidément les Acclimatés du Texas partent ce soir, dit-on; il faudra donc dire adieu aux vaillants Immunes, un peu turbulents peut-être, un peu gais, mais bons soldats, bien aguerris et fort utiles là-bas, nul doute. Bons souvenirs donc et bon voyage!

Lettre d'un soldat à Cuba.

Une lettre reçue d'un soldat du régiment du Col Hood, fait voir que nos soldats ne s'ennuient pas à Santiago, comme on le pourrait penser: ils se plaignent un peu du manque d'eau. Il y a de la fièvre, disent-ils, mais pas plus qu'à la Nouvelle-Orléans à certaines époques.

Santiago est plein de troupes.

De toutes parts on voit exposées les reliques de la guerre: on en vend partout. J'étais assis, il y a un moment, sur la chaise de Cervera. Combien l'on aime son pays en constatant l'ignorance, la dégradation de beaucoup d'autres, grandement opprimés!

Blessée par un soldat.

A une heure ce matin, Belle Clayton, une jeune femme de couleur, a été transportée à l'hôpital, dans un état critique.

Elle se trouvait à sa porte rue Bienville près Marais, lorsqu'elle a été accostée par un soldat du régiment du colonel Riche, qui après lui avoir vainement cherché querelle, lui a donné un coup de couteau dans l'abdomen. Le misérable s'est enfui, mais son signalement a été donné à la police.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols—L'avant dernière nuit, un voleur a pénétré dans le club du "Southern Yacht" au West End, et a fait sienne une montre en or, appartenant au gardien Charles Alsson.

—Hier matin, vers une heure, des cigares et du tabac, pour une valeur de $12, ont été volés dans la boutique de Mme John Prichen, située au marché Français.

Arrestation—Les detectives Roche et Woodworth ont, hier matin, arrêté un nommé Joseph Adams, qui tenait un bureau de loterie, rue Magnolia, 1313. Les detectives ont également formulé une plainte contre John Ferin, propriétaire de la maison.

Fracture—Alphonso Capona, âgé de 28 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier matin pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une fracture au bras droit, reçue au Canal Harvey, alors qu'il travaillait dans une scierie.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 13 AOUT 1898.

Grand'Ile—LYNN J., à 8 a m
Rivière Rouge—ELECTRA, à 5 p m
Grand Lake et Bendle—JOHN HOWARD, à 5 p m
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 p m

DIMANCHE, 13 AOUT 1898.

Peach Orchard—CITY OF HARTFORD, 6:45 a m
Old Landing—NEW CAMELIA, à 8 a m

SULFURE DE CARBONE.

Les fabricants de ce produit sont priés de faire leurs offres à M. le directeur des Plantations de Jirocassaca, par Santa-Marta de Colombie, ainsi que d'envoyer les prix de pals injecteurs appelés dans le pays: "Mata hormigos".

SUITE DEPECHES.

Mesures prises à Lake Charles contre la fièvre jaune.

Presse Associée.

Houston, Texas, 12 août—Dépêche spéciale de Lake Charles au Post:

M. James P. Geary, maire de Lake Charles, a reçu ce soir de M. Tarleton, maire de Franklin, une dépêche annonçant un décès causé par un cas prononcé de fièvre jaune.

Questionné par le correspondant du «Post» M. Geary a dit qu'il ne voyait aucune nécessité de faire du bruit et que les autorités de Lake Charles n'établiraient pas de quarantaine immédiatement.

M. Adolphe Meyer, président du juri de police, a dit qu'il allait convoquer les membres dans le but de prendre les mesures nécessaires.

La dislocation de la flotte auxiliaire.

Presse Associée.

Washington, 12 août—Le département de la marine a rappelé tous les officiers de marine du Mangrove, le bâtiment du service des phares stationné à Key West. Ce bâtiment va rentrer en possession du département du trésor. Quatre côtres douaniers de la côte du Pacifique lui feront également retour.

Le département du trésor désire affecter le Mangrove au service de la côte. La paix étant restaurée le département de la marine va rendre au département du trésor tous les navires qui lui ont été empruntés.

La mesure prise à l'égard du Mangrove est en réalité le commencement de la dislocation de la flotte auxiliaire.

Marchés divers.

Paris, 12 août — La rente trois pour cent est cotée à 103 francs 52 1|2 centimes.

Londres, 12 août— Consolidés au comptant, 110 11|16; à terme 110 1|4.

Liverpool, 12 août — Coton spot demande bonne; prix 1|32d plus bas.

American middling fair 3 15|16d; good middling 3 11|16d; American middling 3 1|2d; low middling 3 11|32d; good ordinary 3 3|8d. ordinary 3d.

Ventes 10,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation y compris 1,500 balles coton américain.

Recettes 100 balles tout coton américain.

Futurs—faciles à l'ouverture avec demandes modérée; calmes à la cloture.

American middling l. m. c., août 3 24; août et septembre 3 22; septembre et octobre 3 20; octobre et novembre 3 19; novembre et décembre 3 18; décembre et janvier 3 18; janvier et février 3 18; février et mars 3 18; mars et avril 3 19; avril et mai 3 19; mai et juin 3 20.

New York, 12 août— Coton spot —calmes à la cloture.

Middling uplands 6 1|16; midling gulf 6 5|16.

Ventes 1350 balles.

New York, 12 août — Futures stables à la cloture.

Août 581; septembre 583; octobre 585; novembre 587; décembre 590; janvier 593; février 597; mars 600; avril 603; mai 606.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Arkansas	Copenhague	Gretna
Constantia	Hamburg	4e dist 41
Cayo Mono	Londres	Westwego
Blackburn	Rotterdam	Westwego
Ethiope		2e dist 18
Hiram	Bluefields	1er dist 15
Hexham		1er dist 13
Hannah M. Bell	Rotterdam	Chalmette
Jamaican	Liverpool	1er dist 34
Jos. Otert, Jr	Honduras	1er dist. 15
Ramazan	Marseilles	6me rue
Sardinian Prince	Anvers	Louis ave
S Otert	Honduras	ger
S Pizzati	Honduras	1er dist. 15
Tergeste	Gene et Trieste	2e rue
Virginia	Hamburg	Chalmette
NAVIRE		
Oceano	Portugal	rue 1ère
Roland	Bremen	Southport
BARQUES.		
Bella Formigosa	Oporto	5e rue
Frieda	Brême	Southport
Glama	Portugal	St James st
SOUTIENS.		
R W Hopkins	Boston	Gretna
	Cardiff	Tchoupitoulas
Wm M Bird	Wilmington	Canal Harvey

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Dorado, Baker.... parti 7 aout
Steamship Algiers, Maxson ....parti 5 aout
Goelette Ella M Willey, Willey.. parti 8 aout
Steamship El Monte, Parker.... parti 9 aout

LIVERPOOL.

Steamship Bendi, Goldsworthy..parti 6 aout
Steamship Mexican, Jasha ... parti 3 aout
Steamship Nicaraguan, Howell..parti 25 juin
Steamship Darien, Wrake .....parti 14 juil.
Steamship Craftsman, Hanway....parti 27 juil.
Steamship West Ind an, Griffith..parti 27 mai.
Steamship Anselma de Larrinaga parti 29 juil.

LONDRES

Steamship Afghan Prince, Knudsen p 4 aout
Steamship Spanish Prince. ——.parti 8 juil.
Steamship Cayo Largo, Kernish parti 28 juil.
Steamship Highland Prince, Thomas p 17 juin
Steamship Aston Hall ——.....parti 5 aout

ANVERS.

Steamship Afghan Prince, Knudsen..p 22 juil.
Steamship Europa, Reems..... parti 21 juil.
Steamship Spanish Prince, Henderson p 30 juin
Barque Margrethe, Larsen.....partie 10 avril.

OPORTO.

Barque Nanny, Gewald..... partie 11 juil.

MARSEILLES.

Steamship Moorish Prince, Gill... parti 6 juin

RIO DE JANEIRO.

Steamship Rosemorran ——..parti 22 juil.
Steamship Grangewood ——..parti 19 juil.

RIVER PLATE.

Steamship Brookfield——.....parti 24 juil.

LAS PALMAS.

Steamship Moorish Prince, Gill...parti 22 juin

SHIELDS.

Steamship St Hubert, Smith .... parti 8 aout
Steamship Kentucky, Carey ..... parti 8 aout

HAMBOURG.

Steamship Africa, Goesvisch.... parti 20 juil.

BELFAST.

Steamship Ismaiheven Head, Suffern p 3 aout

SANTOS.

Steamship Bishopgate, ...parti 6 aout
Steamship Malbridge, Herbert..parti 29 juil.

ROMAIN-COLEMAN.—Mariés—Le jeudi 11 août 1898, à la résidence des parents de la mariée, par le Rév. Dr B. M. Palmer, Major ARMAND ROMAIN, 9e U. S. V., à Mlle JESSICA COLEMAN, tous deux de la Nouvelle-Orléans.

13 août—1f

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de pompes funèbres

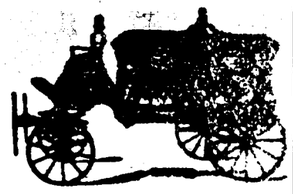

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1043.

14 sept—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

##